



Assemblée générale

Distr. limitée
24 juillet 2012
Français
Original: anglais

Commission du droit international

Soixante-quatrième session

Genève, 7 mai-1^{er} juin et 2 juillet-3 août 2012

Projet de rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-quatrième session

Rapporteur: M. Pavel Šturma

Chapitre XII Autres décisions et conclusions

... Séminaire de droit international

1. Conformément à la résolution 66/98 de l'Assemblée générale, la quarante-huitième session du Séminaire de droit international s'est tenue au Palais des Nations du 2 au 20 juillet 2012 durant la session de la Commission. Le Séminaire s'adresse à des étudiants de troisième cycle se spécialisant en droit international, à de jeunes universitaires ou diplomates et à des personnes en poste dans la fonction publique de leur pays.
2. Vingt-quatre personnes de nationalités différentes et de toutes les régions du monde ont participé à la session¹. Les participants ont assisté aux séances plénières de la Commission et à des exposés qui leur étaient réservés, et ont participé aux groupes de travail spécialisés dans différents sujets.

¹ Ont participé à la quarante-huitième session du Séminaire de droit international: M^{me} Adejumo Adegbonmire (Nigéria), M^{me} Mariam Al-Hail (Qatar), M^{me} Alma Amézquita Manzano (Mexique), M. Michel-Ange Bontemps (Haïti), M. Sékou Camara (Guinée), M^{me} Xiaohua Chen (Chine), M^{me} Rhia Rilina Chowdhury (Inde), M^{me} Carolina Claro (Brésil), M^{me} Yolande Dwarika (Afrique du Sud), M^{me} Desislava Gosteva (Bulgarie), M^{me} Eugenia Gutiérrez-Ruiz (Costa Rica), M^{me} Sara Ianovitz (Italie), M. Levon Isakhanyan (Géorgie), M^{me} Yuriko Kuga (Japon), M. Thushara Kumarage (Sri Lanka), M. Marco Mollar (Argentine), M. Josel Mostajo (Philippines), M^{me} Michaela Risova (Slovaquie), M. Abderrezak Seghiri (Algérie), M. Regis Simo (Cameroun), M^{me} Kate Smyth (Australie), M^{me} Lucia Solano Ramirez (Colombie), M^{me} Alexia Solomou (Chypre), M. Tesfagabir Teweldebirhan Kibrom (Érythrée). Le Comité de sélection, présidé par M^{me} Laurence Boisson de Chazournes, professeur à l'Université de Genève (droit international et organisations internationales), s'est réuni le 26 avril 2012 au the Palais des Nations et a retenu 25 candidats sur 94. L'un des candidats retenus s'est désisté au dernier moment.

3. Le Séminaire a été ouvert par M. Lucius Caflisch, Président de la Commission. M. Markus Schmidt, Conseiller juridique principal de l'Office des Nations Unies à Genève, était responsable de l'administration, de l'organisation et du déroulement du Séminaire. La coordination scientifique de celui-ci était assurée par l'Université de Genève. M. Vittorio Mainetti, de l'Université de Genève, a fait office de coordonnateur, secondé par M. Martin Denis, assistant juridique.
4. Les membres de la Commission ont donné les conférences suivantes: M. Ernest Petrič: «Les travaux de la Commission du droit international»; M^{me} Concepción Escobar Hernandez: «L'immunité de juridiction pénale étrangère des représentants de l'État»; M. Georg Nolte: «Les traités dans le temps»; M. Donald McRae: «La clause de la nation la plus favorisée»; M. Shinya Murase: «La protection de l'atmosphère en droit international: arguments en faveur d'une codification»; M. Maurice Kamto: «Expulsion des étrangers».
5. Des conférences ont également été données par M. Éric Tistounet, Chef de la Division du Conseil des droits de l'homme du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur: «La révision des mécanismes du Conseil des droits de l'homme: Évaluation», et par M^{me} Jelena Pejic, Conseillère juridique au Département juridique du Comité international de la Croix-Rouge sur: «Les défis actuels pour le droit international humanitaire».
6. Deux sessions spéciales ont été organisées à l'extérieur, dans les locaux de l'Université de Genève et ceux de l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève (HEID). À l'Université, les participants au Séminaire ont assisté à une réunion de réflexion sur le sujet: «Environnement et conflits armés». Cette réunion a été suivie d'une réception offerte par l'Université de Genève. Au HEID, les participants au Séminaire ont assisté à une réunion sur «La protection de l'atmosphère en droit international».
7. Les participants au Séminaire ont eu la possibilité de se familiariser avec les travaux d'autres organisations internationales sises à Genève. Ils ont également assisté à une session du Comité des droits de l'homme et à une manifestation tenue à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sur le sujet: «La propriété intellectuelle et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel: mieux comprendre le cadre juridique international». Enfin, ils ont pu visiter l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN).
8. Trois groupes de travail ont été organisés pour le Séminaire, le premier sur «Les crimes contre l'humanité: un sujet qui pourrait se prêter à une codification», le deuxième sur la «Protection des personnes en cas de catastrophe» et le troisième sur «L'immunité de juridiction pénale étrangère des représentants de l'État». Tous les participants ont été affectés à l'un ou l'autre groupe. Trois membres de la Commission, M^{me} Concepción Escobar Hernandez, M. Sean D. Murphy et M. Eduardo Valencia-Ospina, ont supervisé les groupes de travail et les ont fait bénéficier de leur expérience professionnelle. Chaque groupe a établi un rapport et présenté ses conclusions au Séminaire au cours d'une séance spéciale. Les rapports ont été synthétisés et distribués à tous les participants, ainsi qu'aux membres de la Commission.
9. La République et canton de Genève a offert son hospitalité traditionnelle aux participants avec une visite guidée de la salle de l'Alabama à l'Hôtel de ville, suivie d'une réception.
10. M. Lucius Caflisch, Président de la Commission du droit international, M. Markus Schmidt, Directeur du Séminaire, and M^{me} Mariam Al-Hail (Qatar), au nom des participants au Séminaire, ont pris la parole devant la Commission et les participants au Séminaire à la cérémonie de clôture. Chaque participant a reçu un certificat.

11. La Commission a noté avec une satisfaction particulière que depuis 2010, les Gouvernements de l'Autriche, de la Chine, de la Finlande, de l'Inde, de l'Irlande, de la Suède et de la Suisse avaient versé des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Séminaire de droit international. La situation financière du Fonds a permis d'accorder un nombre suffisant de bourses à des candidats méritants, originaires notamment de pays en développement, pour parvenir à une répartition géographique équitable des participants. Cette année, des bourses complètes (couvrant à la fois les frais de voyage et de séjour) ont été octroyées à 15 candidats.

12. Sur les 1 093 participants représentant 170 nationalités qui ont pris part au Séminaire depuis sa création en 1965, 669 ont bénéficié d'une bourse.

13. La Commission souligne l'importance qu'elle attache au Séminaire, qui donne à de jeunes juristes, originaires notamment de pays en développement, la possibilité de se familiariser avec ses travaux et les activités de nombreuses organisations internationales sises à Genève. Elle recommande à l'Assemblée générale de lancer un nouvel appel aux États pour qu'ils versent des contributions volontaires afin d'assurer au Séminaire de 2013 la plus large participation possible.

14. La Commission a noté avec satisfaction qu'en 2012 un service d'interprétation intégrale avait été mis à la disposition du Séminaire. Elle exprime l'espoir que celui-ci bénéficiera du même service à la session suivante, dans la limite des ressources existantes.
